

ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ
Documents relatifs à la consultation des usagers
dans le cadre de la commission consultative économique
(CoCoEco)

[Nom de la société]

[Type de Société], au capital de [compléter] €,

Dont le siège social est situé [compléter]

Immatriculée au R.C.S de [compléter] sous le numéro [compléter],

Représentée par Monsieur/Madame [compléter], en sa qualité de [compléter].

Ci-après désignée par la « Société »

Engagements :

La Société s'engage, dans le cadre de la procédure de consultation prévue aux articles L. 6325-7 et R. 6325-61 du Code des transports, à :

- préserver la confidentialité des informations, documents et données qui seront communiqués par la société Aéroport Toulouse-Blagnac (ATB), concessionnaire de l'aéroport de Toulouse-Blagnac, dans le cadre de la préparation de la CoCoEco ;
- ne pas divulguer ces informations à des tiers, sauf obligation légale ;
- n'utiliser ces informations qu'aux seules fins de participer à la consultation préalable et aux travaux de la CoCoEco;
- limiter leur diffusion aux seuls collaborateurs ayant besoin d'en connaître pour ces mêmes finalités, sous réserve qu'ils soient eux-mêmes soumis à une obligation de confidentialité ;
- accorder à ces Informations le même degré de soin et de protection qu'elle accorde à ses propres informations ;
- mettre en œuvre les mesures appropriées pour assurer leur protection ;
- ne pas reproduire, publier, divulguer, ou céder à titre gratuit ou onéreux à des tiers ces informations.

La Société considérera et traitera les informations communiquées par ATB, comme strictement confidentielles et comme la propriété exclusive d'ATB.

Ces engagements de confidentialité s'imposent à la Société ainsi qu'à ses filiales, le terme « filiale » devant être défini conformément à la législation et à la jurisprudence françaises.

Les obligations de confidentialité ne s'appliqueront pas aux informations qui :

- Seraient dans le domaine public à la date de leur communication, ou seraient mises dans le domaine public par un tiers de bonne foi,
- Seraient déjà connues par la Société, preuve pouvant en être apportée,
- Seraient transmises en raison d'une loi ou d'une réglementation applicable obligeant à divulguer les informations,
- Devraient être transmises à la demande d'une juridiction légalement compétente enjoignant de divulguer les informations. Dans ce cas, la Société devra en avvertir ATB dans les plus brefs délais.

Durée :

Le présent engagement prend effet à sa signature et demeure applicable pendant une durée de 1 an à compter de la dernière communication d'informations par ATB.

Litige :

En cas de difficulté concernant le présent engagement, une tentative de résolution amiable sera engagée.

A défaut de règlement amiable, la compétence des tribunaux compétents de TOULOUSE (31000), statuant en droit français est retenue.

Données personnelles

Les données personnelles qui peuvent être collectées et traitées par ATB, en qualité de responsable de traitement, sont les données de contact. ATB utilise les données collectées à des fins de gestion administrative. Elles sont conservées pour la durée nécessaire à la relation et supprimées à l'issue. Les personnes concernées disposent d'un droit d'accès ainsi qu'un droit de rectification et d'effacement. Pour toute question, il est possible de contacter le DPO d'ATB en remplissant le formulaire suivant : <https://www.toulouse.aeroport.fr/mentions-legales/contact-dpo>. Enfin, les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Fait à [compléter]

Le [compléter]

Nom : [compléter]

Fonction : [compléter]

Signature